

**EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL – Lundi 25 mai 2020**

DEL.2020.05.25-004 - Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Haut Médoc (S.I.V.O.M. du Haut Médoc) – Désignation des délégués.

L'an deux mil vingt, le vingt cinq mai à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle L'Art Y Show, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 29
- Nombre de procurations : /
- Absent : /
- Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2020

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

28 MAI 2020

Bureau du Courrier

Monsieur Bernard VINCE a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	PRÉSENTS	Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X		
DE SOUZA Bernard	X		
PONS Annie	X		
SEINTIGNAN Jean-Michel	X		
TURBÉ Roselyne	X		
DERVIEUX Benjamin	X		
SAUX Brigitte	X		
VERDIER Marc	X		
FLOIRAC Nicole	X		
VALLEJO Annie	X		
DEL-POZO Irma	X		
BRIC Jean-François	X		
GUILBAULT Nicky	X		
CHHIM Catherine	X		
VINCE Bernard	X		
DURAND Catherine	X		
BREGILLE Jean-Luc	X		
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X		
DELPLANQUE Emmanuel	X		
PIALLEPORT Thierry	X		
LOVISI Marc	X		
ROZE Benjamin	X		
LALANNE Nicole	X		
FARTHOUAT Jean-Marc	X		
LAGARRIGUE Henri	X		
CONTU Karine	X		
PIGEAT Stéphane	X		
DOS SANTOS Roméo	X		
AMRA Julia	X		

DEL.2020.05.25-004 - Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple du Haut Médoc (S.I.V.O.M. du Haut Médoc) – Désignation des délégués.

Rapporteur : Madame le MAIRE

- Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment en ses articles L.2121-21, L.5211-8 et L.5212-7-1 ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 12 avril 1994 portant création du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (S.I.V.O.M.) du Haut Médoc ;
- Considérant la nécessité de désigner les représentants de la Ville de Parempuyre au sein des organes délibérants des Etablissement Public de Coopération Intercommunale auxquels elle adhère ;
- Considérant que par délibération n° 96.34 du 15 octobre 1996, le Conseil Municipal de Parempuyre a décidé de l'adhésion de la Ville au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (S.I.V.O.M.) du Haut Médoc.

Considérant que les statuts du S.I.V.O.M. du Haut Médoc disposent que la Ville de Parempuyre sera représentée au sein du Comité syndical par 4 représentants titulaires et 4 représentants suppléants ;

Madame le Maire expose que :

Le SIVOM du Haut-Médoc regroupe six communes :

- Blanquefort,
- Bruges.
- Ludon-Médoc,
- Le Pian-Médoc,
- Parempuyre,
- Le Taillan-Médoc,

Cet E.P.C.I. a été instauré en vue de construire et d'assurer la gestion d'une Unité Centrale de Production de repas destinée à fournir les différents sites de restauration collective des communes membres (écoles maternelles et élémentaires, A.L.S.H., personnel municipal, résidences et portage à domicile pour les personnes âgées...). Cette Unité Centrale de Production est située sur la zone industrielle de Blanquefort ; sa gestion est confiée à un prestataire par le biais d'une délégation de service public (contrat d'affermage).

La Ville de Parempuyre est représentée au Comité syndical de l'E.P.C.I. par 4 représentants titulaires qu'il convient de désigner, ainsi que 4 suppléants.

Après avoir recueilli les candidatures suivantes :

- Pour la liste Vivons Parempuyre : Béatrice de FRANÇOIS, Roseline TURBÉ, Jean-Michel SEINTIGNAN Benjamin DERVIEUX (titulaires), Jean-Luc BREGILLE, Thierry PIALLEPORT, Brigitte SAUX et Annie VALLEJO (suppléants)
- Pour la liste Parempuyre Avenir : Karine CONTU (titulaire) et Julia AMRA (suppléante)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ayant entendu l'exposé de Madame le MAIRE

Après en avoir délibéré au scrutin secret

A élu dans les conditions suivantes :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	29
Nombre de suffrages exprimés	29
Liste Béatrice de FRANÇOIS	22
Liste Karine CONTU	7

Ont été élus :

Titulaires :

- Béatrice de FRANÇOIS
- Roseline TURBÉ
- Jean-Michel SEINTIGNAN
- Benjamin DERVIEUX

Suppléants :

- Jean-Luc BREGILLE
- Thierry PIALLEPORT
- Brigitte SAUX
- Annie VALLEJO

Pour extrait conforme au registre des délibérations.



Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 25 mai 2020

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre

